

# SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE DE SHERBROOKE

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (13e réunion)

Tenue le mercredi 13 octobre 1993  
-----

### Ordre du jour:

1. Nomination à la présidence d'assemblée.
2. Acceptation des nouveaux et nouvelles membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès verbal du 10 juin 1993 et suites.
5. Orientation de l'année.
6. Nomination d'un vérificateur ou d'une vérificatrice.
7. Négociation - Lois 102 et 198.
8. Réforme de l'enseignement collégial:
  - a) Emploi.
  - b) Consultation locale.
  - c) Sessions d'accueil et d'intégration.

## **1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE**

Résolution 13.1  
san à la présidence de l'assemblée.

Il est proposé de nommer Richard Moi-

Prop.: Denis Lamoureux  
App.: Marie-Reine Bégin

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **2. ACCEPTATION DES NOUVEAUX ET NOUVELLES MEMBRES**

Résolution 13.2  
les membres du Syndicat du personnel enseignant: Manon Poulin, Suzanne Renaud, Isabelle Lussier et Raymonde Franchini.

Il est proposé d'accepter comme nouvel-

Prop.: Marie-Reine Bégin  
App.: Thérèse Létourneau

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Résolution 13.3  
que proposé.

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel

Prop.: Marie Théoret  
App.: Ghyslain Paré

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 OCTOBRE 1993**

Résolution 13.4  
de l'assemblée générale (12e réunion) tenue le 13 octobre 1993 tel que rédigé.

Il est proposé d'adopter le procès-verbal

Prop.: Clermont Olivier  
App.: Christian Houle

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **5. ORIENTATION DE L'ANNÉE**

Le président du Syndicat, Denis Lamoureux, présente le plan d'action local de l'année.

Face aux dossiers de la négo et de la réforme, il est nécessaire de serrer les coudes, de trouver des solutions collectives.

## **6. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR OU D'UNE VÉRIFICATRICE**

Résolution 13.5 Il est proposé de nommer, monsieur Léopold Lavigne, vérificateur des États financiers du compte courant et du Fonds de résistance syndicale du Syndicat du personnel enseignant du Collège de Sherbrooke pour l'année 1992-1993.

Prop.: Michel Berthiaume  
App.: Marie-Reine Bégin

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **7. NÉGOCIATIONS - LOIS 102 ET 198**

Martin Riou présente les principaux éléments de ces deux lois.

Résolution 13.6 Il est proposé à l'Assemblée générale de s'opposer à négocier localement en vertu de l'article 23 de la Loi 102 sur la récupération du 1%.

Prop.: Martin Riou  
App.: Marie-Reine Bégin

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Résolution 13.7 Il est proposé à l'Assemblée générale de dénoncer la Loi 198 et de mandater le Bureau exécutif pour inviter tous les autres groupes du Collège (PNE, Soutien, AECS, Direction du Collège et Association des cadres et gérants) à faire de même.

Prop.: Martin Riou  
App.: Marie-Reine Bégin

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **7. NÉGOCIATIONS - LOIS 102 ET 198 (suite)**

Résolution 13.8 Il est proposé de mandater le Bureau exécutif d'informer les membres du Syndicat sur la portée de la Loi 198 et de demander à la FNEEQ d'en faire autant au niveau national.

Prop.: Clermont Olivier  
App.: Hélène Dion

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Résolution 13.9 Il est proposé à l'Assemblée générale de mandater le Bureau exécutif pour inciter la FNEEQ et la CSN à faire tous les efforts

nécessaires pour reconstituer le Front commun, particulièrement dans le cadre des négociations du secteur public.

Prop.: Jean Lacharité

App.: Martin Riou

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **8. RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL**

Denis Lamoureux présente les principaux enjeux de l'application de la réforme de l'enseignement collégial et du projet local de formation.

### **A) Emploi:**

**Proposition** Il est proposé que le CADES étudie l'impact de la réforme sur l'emploi des enseignantes et des enseignants et qu'il recommande à l'Assemblée générale les meilleurs moyens pour maintenir les emplois de tous les profs, permanents et non permanents.

### **Amendement:**

Que l'on biffe les derniers mots de la proposition «et non-permanents».

Prop.: Denise Gaouette-Blouin

App.: Ghyslain Paré

**REJETÉE À LA MAJORITÉ**

## **8. RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL (suite)**

### **A) Emploi: (sute)**

On vote sur la proposition principale.

Résolution 13.10 Il est proposé d'adopter la principale telle que présentée.

Prop.: Jean Lacharité

App.: Stéphane Chalifour

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Résolution 13.11 Il est proposé que l'Assemblée générale demande à la direction du Cégep d'intervenir auprès du MESS pour que les moyens nécessaires soient pris (recyclage, perfectionnement, relocalisation, etc) afin de résorber les coupures de profs en Éducation physique, Philosophie et dans les cours complémentaires.

Prop.: Jean Lacharité

App.: Thérèse Létourneau

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **B) Consultation locale:**

#### Résolution 13.12

Il est proposé que

1. l'Assemblée générale exige une 2e journée pédagogique de consultation portant sur les impacts de l'application de la réforme et du projet local de formation, sur les ressources humaines et sur la vie pédagogique.

2. l'Assemblée générale demande à la Direction du Collège de tenir cette journée pédagogique avant le début des cours de la session d'hiver 94.

## **8. RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL (suite)**

### **B) Consultation locale: (suite)**

3. lors de cette consultation, le Collège reconnaisse que l'amélioration de la qualité de l'enseignement passe par le maintien des emplois des profs permanents et non permanents.

Prop.: Marie Théoret

App.: Luc Papillon

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **C) SESSIONS D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION**

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

La levée de l'assemblée est proposée par André Tchoukarine, appuyé de Denis Lamoureux et adoptée à l'unanimité.

---

Denis Lamoureux, président

Jean Lacharité, secrétaire

J.Lacharité 29.11.93